

Corrigé et barème – Le conditionnel et l'expression de l'hypothèse

Conjugaison du conditionnel, valeurs et systèmes hypothétiques avec « si » en 3e

Durée : 60 min – Sans document – Sur 20 points · Français 3e

Exercice 1 – Compréhension et compétences d'interprétation

(4 pts)

- a) Au futur simple : il ne raconte pas un souvenir mais projette un désir, une promenade rêvée et annoncée comme certaine. (1)
- b) « picoté », « fouler », « sentirai la fraîcheur », « à mes pieds », « le vent baigner ma tête nue » : le toucher domine ; le titre annonce un poème du corps et des sensations, non des idées. (1)
- c) Il refuse le langage et la réflexion pour se laisser envahir par la sensation et « l'amour infini » : une communion avec la nature. (1)
- d) Une liberté d'errance sans but : « comme un bohémien », nomade heureux ; la nature est aimée « comme avec une femme », comparaison qui fait de la promenade une histoire d'amour. (1)

Repère — identifier le temps dominant d'un poème, c'est déjà interpréter : le futur projette, le conditionnel rêve, le passé se souvient.

Exercice 2 – Grammaire : futur et conditionnel

(4 pts)

- a) aller, sentir, laisser ; terminaison -ai (et non -ais) ; test « nous » : nous irons, nous sentirons, nous laisserons → futur. (1)
- b) je ne parlerais pas, je ne penserais rien, me monterait, j'irais. (1)
- c) « Il savait que l'amour infini lui monterait dans l'âme » : conditionnel présent, valeur de futur dans le passé. (1)
- d) Exemple : « Si Rimbaud avait continué à écrire, il aurait publié bien d'autres recueils. » (si + plus-que-parfait, conditionnel passé) (1)

Le point clé — devant une forme en -rai/-rais, applique toujours le test « nous » avant de répondre : -rons = futur, -rions = conditionnel.

Exercice 3 – Valeurs du conditionnel

(4 pts)

- a) Conditionnel passé, information non confirmée (« d'après les témoins »). (1)
- b) Conditionnel présent, futur du passé (principale au plus-que-parfait, action postérieure). (1)
- c) Conditionnel passé, reproche (« devoir » + négation, action passée). (1)
- d) Conditionnel présent, souhait (« il me plairait ») puis imaginaire / irréel (« nous aurions »). (1)

Erreur fréquente — donner « hypothèse » à tout conditionnel : après un verbe au passé, il est simplement le futur du passé et n'exprime aucune condition.

Exercice 4 – Réécriture : les systèmes hypothétiques*(4 pts)*

- a) Si j'étais libre, par les soirs bleus d'été, j'irais dans les sentiers et je sentirais la fraîcheur de l'herbe. (1)
- b) Si tu lis le poème, tu comprendras la question. (1)
- c) S'il n'y avait pas de vent, la promenade serait moins agréable. (ou « si le vent ne soufflait pas ») (1)
- d) Si le poète était parti, il n'aurait pensé à rien. (1)

Attention — en réécriture, chaque verbe de la principale doit suivre : un système hypothétique se vérifie verbe par verbe, pas seulement sur le premier.

Exercice 5 – Dictée préparée : -rai ou -rais ?*(4 pts)*

- a) serai ; écrirai ; visiterions ; verrais ; prêterait ; oserai. (1)
- b) « Écrirai » : futur simple, action certaine après « quand je serai » ; « visiterions » : conditionnel présent, exigé par « si tu pouvais » (irréel du présent). (1)
- c) Principale au passé (« m'avait dit ») : le conditionnel est un futur du passé, valeur temporelle. (1)
- d) Ce « si » introduit une interrogation indirecte (« je ne sais pas si »), pas une hypothèse : le futur y est permis. (1)

Astuce — en dictée, chaque verbe en -r... se vérifie par le test « nous » et par la recherche d'un « si » ou d'un verbe au passé dans la phrase.